

Zeitschrift: Le messenger suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France

Herausgeber: Le messenger suisse de France

Band: 16 (1970)

Heft: 1

Rubrik: En France l'activité de nos sociétés

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

en France l'activité de nos sociétés

Paris

Le Service des Jeunes du Secrétariat des Suisses de l'étranger de la N.S.H., Alpenstrasse 26, 3 000 BERNE, annonce que les camps de ski 1970 pour jeunes Suisses de l'étranger se dérouleront comme suit :

- Camp II : à Riederalp (Valais) du 2 mars au 13 mars 1970, FS : 130 (intéressant pour ceux qui exercent un métier).
- Camp III : à Klewenalp (Nidwald) du 31 mars au 10 avril 1970 (spécialement pour les débutants et skieurs moyens).
- Les participants seront partagés en différents petits groupes selon les facultés de chacun. Des moniteurs suisses donneront des leçons de ski.
- Le soir, des distractions seront offertes par le camp : projection de films, discussions, conférences, musique, jeux et danse.
- Participation de tous les Suisses de l'étranger entre 16 et 25 ans.
- Exceptionnellement, des skis pourront être obtenus gratuitement, tandis que l'équipement personnel doit être apporté par le participant.
- Le prix du camp se monte à 120 FS ; le voyage et le skilift sont à la charge du participant.
- Dans des cas très particuliers, une demande de réduction de prix pour le camp sera acceptée si elle est confirmée par le Consulat.
- Le dernier délai d'inscription est de 15 jours avant le début du camp.

- Les formules d'inscription peuvent être demandées à : M. Willy Bossard, 166, avenue de Verdun, 92-Issy-les-Moulineaux, Tél. : 642-91-09.
- Les formules d'inscription doivent être remplies en caractères d'imprimerie et adressées au :
Secrétariat des Suisses de l'Etranger
Alpenstrasse 26
CH - 3 000 Berne.
- Avis préalable : Le camp d'été 1970 aura lieu du 26 juillet au 15 août 1970 en Suisse romande.

Cotisations Hôpital suisse

L'Association de l'Hôpital Suisse de Paris invite ceux de ses membres qui n'auraient pas encore réglé leur cotisation annuelle de **20 F** à en acquitter le montant, soit par virement CCP n° 6517-62, soit par chèque bancaire. Elle les en remercie à l'avance.

Concert

Marie-Antoinette Pictet a interprété, avec brio, le 1^{er} concerto pour piano et orchestre de F. Mendelssohn avec l'orchestre philharmonique de l'O.R.T.F. sous la direction de Oscar Danon, le dimanche 30 novembre à 18 h 15.

Pro-Ticino

Vous êtes tous invités, très cordialement, à participer à la fête annuelle de PRO-TICINO, qui se tiendra au Grand Hôtel du Pavillon, 36, rue de l'Echiquier,

Paris-10^e. **Le dimanche 15 février 1970**, sous la présidence d'honneur de M. l'Ambassadeur de Suisse en France et de Mme Pierre Dupont.

Le banquet, qui débutera à 13 h 30, sera suivi d'un bal gratuit.

Les danses et les jeux seront dirigés par le « Trio Ricotta » (de la Tête de l'Art).

Prix tout compris : 35 F
Inscriptions jusqu'au 15 janvier

auprès de :

C. BAUMANN, 77, rue de la Convention. Tél : 842-21-39.

D. BONETTI, 26, rue Guynemer. Tél : LIT. 06-85.

O. BECKERT, 31, rue Nationale. Tél : POR. 00-81.

Le Carnet du Messenger

Décès

Nous venons d'apprendre la mort de

Monsieur PROBEUF

qui, aux côtés de son épouse décédée l'an passé fut, pendant de longues années, le gardien de la loge du 10 rue des Messageries.

Nous présentons nos sincères condoléances à sa famille.

La Réd.

On nous prie d'annoncer le décès de

Monsieur Eugène JAQUIERY

décédé accidentellement, à 91 - Morigny-Champigny, le 8 novembre 1969, dans sa 69^e année. Membre de la Société suisse de tir, il fut également membre bienfaiteur du Cercle suisse romand.

6, rue Georges Lardennois - Paris-19^e.

Société mutualiste suisse 8, cour des Petites-Ecuries Paris (10^e)

L'Assemblée générale annuelle, statuant sur l'exercice 1969, se tiendra le samedi 14 mars 1970 à 18 h 15 au Grand Hôtel du Pavillon, 36, rue de l'Echiquier à Paris-10^e (métro : Bonne-Nouvelle).

Cette assemblée sera suivie, comme chaque année, à 20 h, par un dîner-choucroute amical, dans ce même hôtel, au prix de **28 F** (tout compris).

Chacun y est cordialement invité.

On peut, dès maintenant, s'inscrire auprès de nos agents :
Tél : 770-47-28 tous les jours de

10 à 19 heures

(sauf les dimanches et lundis)

Le Président
A. BEYELER

Marseille Distinction française à un ancien sportif suisse de Marseille

Le 25 novembre dernier, le représentant du Secrétaire d'Etat à la Jeunesse et aux Sports, le Colonel Placidi, a remis à notre compatriote, Charly Scheibensstock (dit Charley) la médaille du mérite sportif. La cérémonie s'est déroulée à la Maison suisse de Marseille sous le patronage du Consul général M. O. Morand.

C'est principalement comme joueur de football que Charly Scheibensstock est connu. Au début du siècle, il joua en Suisse avec l'équipe de La Chaux-de-Fonds et participa, en 1906, à la finale du championnat suisse. Dès 1908, il jouait avec l'Olympique de Marseille qu'il quittait provisoirement à cause de la mobilisation de 1914. Dès 1919, il reprenait son activité sportive à l'O.M. dont il devenait, plus tard, l'entraîneur des jeunes.

Le sport a été bénéfique pour Charley qui, malgré ses 84 ans, étonne tous ses amis par son

esprit, sa bonne humeur et sa remarquable forme physique.

160 personnes à la journée des « Promotions Civiques » de Franche-Comté

Le Casino de Besançon était envahi, récemment, par une pacifique armée suisse venue de tous les coins de la Franche-Comté pour assister à la journée des « Promotions civiques ». Cette manifestation traditionnelle devient de plus en plus populaire dans la colonie suisse de Franche-Comté.

Environ 160 personnes assistaient au banquet, présidé par M. E. Prodolliet, Consul de Suisse à Besançon, qui avait pour hôtes une trentaine de jeunes âgés de 20 ans.

« Nous voulons marquer dans la vie de nos jeunes l'accession

à la majorité, selon la loi de notre pays, et leur réception au sein de la grande famille suisse franc-comtoise », a expliqué le Consul en remettant en souvenir à chacun un livre dédié.

Cette simple cérémonie, pleine de chaleur, trouva son expression typique dans les chants interprétés avec beaucoup de classe par Mme Vreni Kneubuhl, venue spécialement de Burgdorf, dans son magnifique costume bernois. Parmi les attractions à retenir, les productions de deux jeunes artistes venus de Bienne, M. Wyssbrodt, mime, et M. Togni, guitariste.

Une belle journée suisse franc-compoise qui débuta par une grande réception au Consulat. Nos photos : Le Consul entouré de ses jeunes invités.

M. Prodolliet remettant un drapeau suisse au plus méritant des jeunes, M. Daniel Elias.



Société Helvétique de Bienfaisance

**21, avenue Jean Jaurès
92 - Issy-les-Moulineaux**

Métro : Mairie d'Issy

Tél : 736-01-65.

Convois d'enfants de 7 à 15 ans, de père Suisse ou double-national à destination de la Suisse : juillet-août 1970.

Inscriptions reçues du 1^{er} au 15 mars 1970 (sauf lundi).

Pour tous renseignements : s'adresser à la Société Helvétique de Bienfaisance,

(Suite page 11)

défense, l'ouvrage s'y est pris si maladroitement qu'il a l'air de désigner comme suspects tous ceux qui aiment la paix ou qui ont des idées politiques tant soit peu avancées. Résultat : les « partisans de la paix » et autres militants d'organisations plus ou moins télécommandées sont confondus avec tous les pacifistes de bon aloi ; les agitateurs extrémistes d'un parti étroitement lié à Moscou sont pris pour d'humbles promoteurs d'un monde plus juste pour les salariés, les mallogés ou les pensionnés AVS. Dans l'un et l'autre cas, le « petit livre rouge » a donc, bien involontairement, fait le jeu de ceux qu'il voulait combattre !

Pour les communistes et leurs compagnons de route des organisations satellites, l'occasion était trop belle pour la laisser passer. Il leur suffit de mêler leurs vociférations aux cris des socialistes et des vrais pacifistes, ceux-là injustement malmenés par le livre en question.

L'erreur tactique commise ne peut être sousestimée. Une occasion inespérée est maintenant fournie aux adversaires de la défense nationale de jeter l'enfant avec l'eau de bain. Car, à cause de pages si malhabilement rédigées, c'est le livre de défense civile tout entier que des collecteurs habiles ramassent ici et là pour le brûler ou le renvoyer à Berne.

Un gâchis qu'il aurait été possible d'éviter !

Relevons encore que le livre sur la défense civile engage la responsabilité collégiale du Conseil fédéral, donc également celle des deux conseillers socialistes. Il ne faut pas oublier ce fait.

Les liaisons routières, un problème urgent

Poursuivant ses efforts en vue liaisons autoroutières entre la France et la Suisse, la Chambre de commerce suisse en France a consacré le n° 3/1969 de sa « Revue économique franco-suisse » aux liaisons routières.

L'acuité et l'ampleur des problèmes qui restent encore à résoudre, à un moment où la gé-

néralisation de l'automobile, plus rapide que la mise en place d'une infrastructure propre à l'accueillir entraîne des revendications pressantes, a tout naturellement confirmé ce choix.

Placées sous le triple impératif des échanges internationaux, du tourisme et de l'unification européenne, les liaisons routières sont donc au cœur des préoccupations des Etats modernes, Comme l'a souligné M. Albin Chalandon, Ministre de l'Equipement et du Logement, dans sa préface, aucun pays ne saurait désormais tenir sa place dans la compétition internationale à défaut d'un bon réseau d'autoroutes, capable d'assurer les liaisons à courte, moyenne et longue distance, et par là même, de devenir un instrument indispensable de développement régional.

Pour répondre aux exigences d'un tel sujet, ce numéro a été conçu comme une étude dont les différents volets ont été confiés aux personnalités responsables, sur le plan national, de la réalisation des programmes routiers et autoroutiers de plusieurs pays européens, dont la France et la Suisse. Leur autorité confère à cette étude un intérêt tout particulier et lui permet de traiter d'une manière très complète, les divers aspects d'une question qui dépasse très largement le cadre national.

Après l'analyse et la présentation graphique des réseaux autoroutiers existants ou en cours de réalisation, sont évoqués suc-

cessivement, les projets à plus ou moins long terme, les facteurs et les méthodes qui président au choix de ces projets et de leur tracé, les problèmes techniques et les différentes solutions apportées au problème crucial de leur financement.

(Suite de la page 4)

Compte rendu de l'Assemblée générale de l'Amicale suisse des Pyrénées le 23 novembre 1969

L'Amicale suisse des Pyrénées, a tenu son assemblée générale annuelle, le 23 novembre 1969, sous la présidence d'honneur de M. Haeblerlin, le Consul général de Suisse, dans la grande salle de la « Grande Taverne de Strasbourg » qui était agréablement décorée des fanions des 22 cantons.

Le président ouvre la séance, en saluant et souhaitant la bienvenue au Consul général et Mme qui a bien voulu l'accompagner; il remercie tous les membres présents qui ont bien voulu apporter leur témoignage de sympathie à notre nouveau Consul général, ainsi qu'à sa charmante épouse.

Il donne ensuite un compte rendu de la vie de notre colonie, au cours de l'année et rappelle à ses membres que notre Amicale a été fondée dans cette même salle, sous la présidence de notre Consul général, M. Berthod, il y a 10 ans.

Il souligne en passant que notre trésorerie est en bonne santé et félicite le trésorier pour la bonne gestion de ses comptes.

Et comme d'habitude rappelle à ceux qui n'en font pas encore partie, le « Fonds de solidarité ainsi que l'A.V.S. ».

Après un exposé de notre Consul général, la séance est levée. Elle est suivie d'un apéritif d'honneur et d'un excellent repas, au cours duquel régna une ambiance animée qui se termina à la satisfaction de tous.

ENTREPRISE GENERALE
DE PEINTURE

FRANCIS M O N A

39, avenue de Seine
92 - Rueil-Malmaison

Tél : 967-70-13

38, rue François 1^{er}
Paris-8^e

Tél : ELY 79-16